

# L'Ailante glanduleux

## *Ailanthus altissima* (Mill.) Swingle

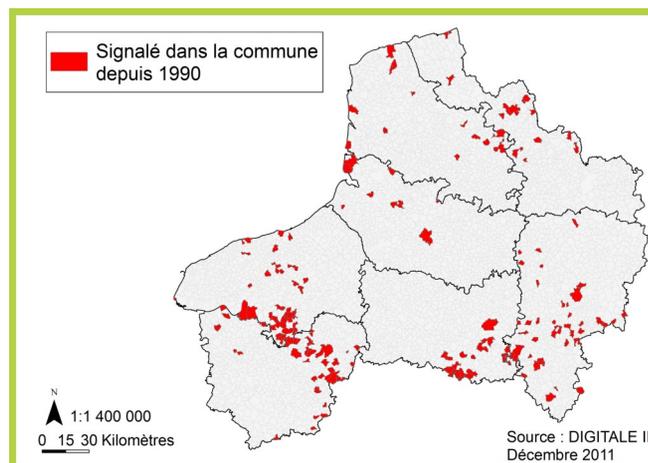
L'Ailante glanduleux, également appelé Faux-Vernis du Japon, est originaire d'Asie orientale (du Sud de la Chine à l'Australie) et a été introduit en Europe au 18<sup>ème</sup> siècle. Sa croissance rapide et son caractère esthétique ont motivé sa plantation pour l'ornement et la réalisation d'alignements de ligneux le long des axes de communication, notamment en remplacement du Tilleul.

### Répartition dans le nord-ouest de la France

En Picardie, les connaissances relatives à la répartition de l'Ailante glanduleux restent fragmentaires. Il est néanmoins connu dans l'agglomération amiénoise, sur le littoral picard et ponctuellement dans l'Oise et l'Aisne.

En Haute-Normandie, l'espèce est présente dans une soixantaine de communes, principalement dans la vallée de la Seine et rare ailleurs.

Dans le Nord-Pas de Calais, l'Ailante glanduleux s'est naturalisé dans les massifs dunaires au sud de Boulogne (réserve naturelle de la baie de Canche notamment) et dans quelques sites urbains ou miniers.



### Comment reconnaître l'Ailante glanduleux ?



© A. WATTERLOT, CBNBI



© A. WATTERLOT, CBNBI



© A. WATTERLOT, CBNBI

L'Ailante glanduleux est un arbre pouvant atteindre 25 mètres de hauteur. La présence de cicatrices foliaires est observable sur les jeunes rameaux (photo en haut à droite). Les feuilles dégagent une odeur désagréable au froissement et sont complètement divisées en 13 à 25 (-39) folioles dont la base peut être légèrement rognée et pourvue de 1 à 4 dents munies d'une glande (photo du centre). Il produit, de juin à juillet, des panicules de fleurs blanc-jaunâtres dégageant une odeur forte et désagréable. Ces fleurs donneront naissance à des fruits ailés (samares), teintés de rouge (photo de gauche).



© A. WATTERLOT, CBNBI



## Attention, à ne pas confondre avec :

- Les Sumacs (*Rhus typhina* L. et *Rhus glabra* L.), autres plantes exotiques envahissantes qui ne mesurent que 5-7 m de hauteur, possèdent des folioles dentées et produisent des fleurs verdâtres qui forment par la suite des infrutescences velues, de couleur bordeaux.
- Le Frêne commun (*Fraxinus excelsior* L.), espèce indigène qui se distingue par ses bourgeons noirs et ses feuilles opposées qui présentent 13 folioles au maximum.
- Le Noyer du Caucase (*Pterocarya fraxinifolia* (Lam.) Spach), une autre espèce exotique qui se distingue par ses feuilles alternes, composées de 11 à 21 folioles finement dentées.

## Biologie et écologie

L'Ailante glanduleux est une espèce dioïque : les individus sont soit des pieds mâles, soit des pieds femelles qui, après la pollinisation au printemps, vont produire des samares ailées. Il peut coloniser un large panel de milieux. Il s'installe volontiers au niveau des friches, le long des voies ferrées et des routes. En contexte plus naturel, on le retrouve au niveau des lisières ou dans les trouées forestières, sur les pelouses sablonneuses, notamment dans les dunes, parfois dans les ripisylves. Il ne tolère pas les sols inondés mais montre une bonne résistance aux sols pollués.

## Modes de propagation

La production de samares permet à l'espèce de se disséminer relativement à grande distance par le vent. Cette reproduction sexuée est accompagnée d'une reproduction végétative à partir des racines : le drageonnement qui aboutit à la formation de populations clonales denses (photo ci-dessous). L'arbre émet également au niveau de ses racines des substances allélopathiques qui limitent, voire empêchent la croissance et la germination des autres espèces. Ces modes de reproduction performants et les substances émises aboutissent à la formation de boisements monospécifiques parfois très étendus.

## L'Ailante glanduleux et ses impacts



### Sur l'environnement

Cette espèce forme des peuplements monospécifiques denses et entre en compétition avec les autres espèces indigènes. Elle entraîne une baisse locale de la biodiversité en provoquant la disparition de certains végétaux, et occasionne des modifications du paysage et des habitats en les uniformisant.



### Sur la santé humaine

L'ailantine, protéine contenue dans la sève de l'arbre, serait susceptible de provoquer des irritations cutanées lors de l'élagage ou de la coupe de l'arbre.



© R. FRANCOIS, CBNBI



### Sur l'économie et les activités humaines

L'Ailante glanduleux nuit aux activités liées à la sylviculture en freinant (voire en empêchant) la régénération naturelle des ligneux. Il tend en effet à former des peuplements denses, en particulier au niveau de la strate inférieure des peuplements forestiers et en lisière. La plante peut dégrader les infrastructures publiques grâce à sa capacité à germer et à se développer dans les interstices des chaussées et des trottoirs. De même, son expansion sur les réseaux et les dépendances ferroviaires peut entraîner des coûts de gestion non négligeables.



## Ce qu'il faut savoir avant toute intervention

Une intervention rapide permet de restreindre les moyens mis en place pour contrôler l'Ailante glanduleux : plus un foyer de colonisation est traité rapidement, moins il faudra mobiliser de ressources pour le gérer.

Il est important d'éliminer la totalité de la plante, car chaque fragment de racine peut redonner naissance à un nouvel individu.

Lorsque les individus sont stressés (taille, coupe, blessure...), ceux-ci rejettent vigoureusement à partir de la souche.



## Plan d'action



### Méthodes de gestion

**Des précautions vestimentaires sont à prendre avant toute opération sur le terrain :**

-Le port de gants imperméables est impératif pour éviter tout contact avec la sève de l'arbre.

L'**arrachage mécanique** garantit des résultats rapides et très satisfaisants, mais ne peut être envisagé que dans les zones humides ou sur les terrains meubles à faible enjeu en terme de patrimoine naturel.

L'impact sur le site, lié à l'accès et aux manœuvres des engins mécaniques, est aussi à prendre en compte dans le choix d'un tel mode de gestion.

Des **coupes répétées** pendant plusieurs années, pendant la floraison, vont épuiser au fur et à mesure les réserves des individus et la banque de semences contenue dans le sol.

Le **cerclage** consiste à réaliser deux entailles circulaires autour du tronc, distantes de 10 cm, et de quelques cm de profondeur, jusqu'à l'aubier (partie « dure » de l'arbre, située sous l'écorce). La sève élaborée ne circule plus vers les racines, mais les feuilles reçoivent toujours de l'eau : la vie de l'arbre est alors ralentie, l'arbre se dessèche et tombe au bout de 1 à 3 ans (alors qu'une coupe le stresse et engendre en réaction de nombreux rejets). Cette opération est à réaliser à hauteur d'homme et au début de l'automne.

Elle est à envisager sur de grandes parcelles colonisées ou lorsque les moyens humains sont limités, mais uniquement dans les lieux peu fréquentés afin d'éviter tout accident lié à la chute des arbres.

Les jeunes plants peuvent être éliminés en pratiquant un **arrachage manuel**, en veillant à extraire l'appareil racinaire.



### Suivi des travaux de gestion

Après cerclage, même affaiblis, il est possible que certains individus rejettent tout de même : il s'agira alors de couper ces repousses les années suivantes.

Maintenir une **veille sur les secteurs gérés** de manière à prévenir d'éventuelles repousses.



### Ce qu'il est déconseillé de faire

Des moyens de lutte chimique existent aussi, néanmoins, les résultats ne sont pas toujours concluants. De plus, il est primordial de rappeler les effets néfastes de telles substances sur la santé humaine et sur l'environnement.

**La lutte contre les plantes exotiques envahissantes gagnera en efficacité en identifiant le plus rapidement possible les foyers de ces plantes dans la région.**

N'hésitez donc pas à nous faire part de vos observations d'Ailante glanduleux à l'aide de la fiche «**PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES fiche d'observation et de renseignement**» ci-dessous (en y joignant impérativement une carte de localisation) afin de nous aider à compléter nos connaissances sur sa répartition dans le nord-ouest de la France.

**Picardie**

Vincent LEVY ou  
Aymeric WATTERLOT  
v.levy@cbnbl.org

Conservatoire botanique national de  
Bailleul,  
Antenne Picardie ,  
13 allée de la pépinière, Village Oasis,  
80044 Amiens cedex 1  
Tel/Fax: 03.22.89.69.78

**Haute-Normandie**

Julien BUCHET  
j.buchet@cbnbl.org

Conservatoire botanique national de  
Bailleul,  
Antenne Haute Normandie,  
Mairie de Rouen  
Dir. des espaces publics et naturels  
Place du Général de Gaulle  
76037 Rouen Cedex 1  
Tel / Fax : 02.35.03.32.79.

**Nord-Pas de Calais**

Benoît TOUSSAINT  
infos@cbnbl.org

Conservatoire botanique national de  
Bailleul,  
Hameau de Haendries  
59270 Bailleul  
Tel: 03.28.49.00.83  
Fax: 03.28.49.09.27



**PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES  
FICHE D'OBSERVATION  
ET DE RENSEIGNEMENT**

N° manuscrit :

(En noir : champs à remplir obligatoirement)

Nom de la plante : .....

Date observation : ...../...../20..... Nom observateur : .....

Nom déterminateur (si différent) : .....

Département : ..... Commune : .....

Localité/Lieu dit : .....

N° Carte jointe : ..... Flore de référence : .....

Habitat de la plante : .....

Menace/problème posé : .....

Surface (en m <sup>2</sup> )	Abondance	Phénologie	Statut population
	Nbre : ..... Recouv : ..... % Densité : ...../m <sup>2</sup>	<u>végétatif</u> : <input type="radio"/> adulte <input type="radio"/> juvénile <input type="radio"/> germination <u>floraison</u> : <input type="radio"/> début <input type="radio"/> pleine <input type="radio"/> fin <u>fructification</u> : <input type="radio"/> début <input type="radio"/> pleine <input type="radio"/> fin <u>sénescence</u> : <input type="radio"/> tige desséchée <input type="radio"/> mort	<input type="radio"/> « spontané » <input type="radio"/> introduit (planté / semé)

Les actions conduites par le Conservatoire botanique national de Bailleul dans le cadre de la mission d'alerte et de gestion des plantes exotiques envahissantes sont cofinancées par l'Europe, l'Europe s'engage en Picardie avec le Fond Européen de Développement Régional, l'Etat, le Conseil régional de Picardie, les Conseils généraux de l'Aisne et de la Somme et sont relayées localement par les CPIE de Picardie.

